

DEFENSE DES LOCATAIRES

Agence Départementale d'Information Logement de Maine et Loire – A.D.I.L. 49

Maison de l'Architecture, des Territoires et du Paysage (MATP)

312, avenue René Gasnier

49100 Angers

Pour contacter les conseillers juristes :

Tél : 02 41 81 89 40

Mail : juristes@adil49.com

Pour prendre un RDV en ligne : <https://adil49.rdv.date/>

Site internet : www.adil49.org

Horaires : de 9h à 13h et de 14h à 17h du lundi au vendredi

L'Agence Départementale d'Information Logement de Maine et Loire est une association régie par la loi 1901, créée en 2007 à l'initiative du Département et de l'Etat. Sa mission sociale est d'informer et de conseiller les ménages de Maine-et-Loire sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales liées au logement. Par le biais de consultations sur rendez-vous, par téléphone, par mail, ou encore en visio, les juristes de l'ADIL 49 accompagnent les consultants dans leur parcours logement et offrent des conseils personnalisés, neutres et bien sûr gratuits.

Les thèmes de consultations sont extrêmement variés : rapports locatifs (*ex : relation locataire – propriétaire, le contrat de bail en colocation*), accession (*ex : préparer son budget pour devenir propriétaire*), Logement indigne ou non-décent (*ex : je loue une passoire thermique*), rénovation énergétique (*ex : améliorer son habitat et mobiliser les aides France Renov*).

Association C.L.C.V. - Consommation, Logement et Cadre de Vie

Siège social : 14, place Louis Imbach - 49100 Angers

Tél : 02.41.87.58.42

Autres téléphones :

Téléphone n°1 : 07 69 54 72 67

Téléphone n°2 : 02 41 47 12 96

Mail : direction.clcvangers@gmail.com ou clcvangers.logsocial@gmail.com

Mail Union départemental : maine-et-loire@clcv.org

Site : www.clcv.org

Association CLCV ANGERS :

Des services de proximité et lieux ressources pour les habitants au cœur de 3 quartiers, des supports d'accompagnement social : actions collectives d'habitants, Point Conseil Budget, accompagnement aux questions liées au logement, ateliers santé et accompagnement accès aux soins.

Monplaisir, Belle-Beille et Roseraie : parcours compétences VOCAPASS et Parcours Citoyen, animations et ateliers (bricolage, couture, cuisine, bien-être, sorties culturelles...), laverie (Monplaisir).

Facebook : - direction.clcvangers@gmail.com

Services de proximité dans les quartiers - accueil du public sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h00 . Ouverture au public de 14H à 17H30 du lundi au jeudi (fermé le vendredi après-midi)

- Roseraie "Pause Thé Couleurs" - 2 square des Jonchères - 02 41 47 12 96

- Monplaisir "Lav'Plaisir" - 4 square du Maréchal Lyautey - 09 71 42 76 80

- Belle-Beille "Appart'infos" : Square Boisramé - 02 41 39 75 43

DEFENSE DES LOCATAIRES

Renseignements / litige locataires HLM :

SUR RDV - laisser un message au 07.49.40.50.51 ou sur clevangers.logtsocial@gmail.com

Permanences Litiges Consommation, location en privé, Accompagnement Surendettement, Point Conseil Budget - Association CLCV Union Départementale 49 :

SUR RDV - Bourse du travail 14 place Louis Imbach - les Lundi, Mardi, Jeudi, et Vendredi.

02.41.87.58.42

maine-et-loire@clcv.org

Confédération Nationale du Logement - C.N.L

14, place Louis Imbach

49100 Angers

Tél : 02 41 88 00 91

Courriel : cnl.49@wanadoo.fr

Site internet :

Contact : Monsieur le Président : Monsieur Mohamed Lhajri

Permanences : vendredi de 14h30 à 17h00

ou alors, téléphoner et prendre un rendez-vous personnalisé, ou laisser un message avec vos coordonnées pour être rappelé

Objectifs : L'activité de la fédération se fonde sur la création et le développement d'amicales de locataires et de groupements d'usagers, la tenue de permanences juridiques et le renforcement de l'organisation. Défense des droits des locataires. Les rencontrer lors de leur permanence les vendredis de 14h30 à 17h30, entrée par la Bourse du travail, et exceptionnellement par l'entrée rue Léon Jouhaux quand il y a des travaux.

U.F.C. Que Choisir 49 - Union Fédérale des Consommateurs (changement de nom : ci-dessous)

Que Choisir ensemble en Anjou

ESPACE FRÉDÉRIC MISTRAL

4 allée des Baladins

(1er étage - quartier la Roseraie – GPS : Place Jean Vilar)

49000 Angers

Tél : 02 41 88 56 42

Courriel: contact@anjou.quechoisensemble.fr

Site : Que Choisir Ensemble en Anjou

Soumettre un litige en ligne : <https://www.quechoisir.org/soumettre-un-litige-n48324/>:

Recherche : [soumettre un litige en ligne - Que Choisir Ensemble](https://www.quechoisir.org/soumettre-un-litige-n48324/)

Ouverture de 9h30 / 12h et 14h00 / 17h30 du lundi au vendredi

Du Mardi au vendredi sur RDV ou sans à nos bureaux

Objectifs : Faire en sorte que les consommateurs soient mieux protégés, mieux informés, plus indépendants et plus responsables dans leur façon de consommer. Nos permanences permettent, après adhésion, de rencontrer nos conseillers, d'obtenir des informations sur vos droits et devoirs, et de vous orienter dans vos démarches en vue d'assurer l'amélioration de vos conditions de vie.

Notre but :



DEFENSE DES LOCATAIRES

Faire en sorte que les consommateurs soient mieux protégés, mieux informés, plus indépendants et plus responsables dans leur façon de consommer.

Nos moyens :

Ce sont essentiellement VOS adhésions ! et VOTRE participation si vous souhaitez apporter votre concours bénévole aux actions de l'UFC-Que Choisir 49.

Nos permanences : Cholet (le mercredi matin au centre social Pasteur) et Saumur (le jeudi matin à l'espace Jean Rostand) sur rendez-vous.

Après adhésion, nos conseillers-litiges, vous informent sur vos droits et devoirs. Vous êtes orienté dans vos démarches et sur vos recours.

Confédération Syndicale des Familles - C.S.F.

12, Boulevard SCHUMAN

49100 Angers

Contact : Catherine Brunet Tél : 06 87 81 05 09 (Présidente)

Autres contacts

Tél : **07 69 51 99 49**

Ou **06 42 77 64 81 (en cas d'absence)**

Courriel : udcsf49@la-csf.org

Site : www.la-csf.org

Lundi et jeudi de 14h30 -16h30 (en dehors des vacances)

Permanences : Suppression des permanences pour le moment

Objectifs : Défense des consommateurs. Défense des locataires + états des lieux. Dossier de surendettement.

Association Familles Rurales Fédération Départementale

14 rue Savary

49100 Angers

Tél : 02 41 18 20 00

Tél : 02 41 25 38 60 (Fédération régionale)

Site : <https://maine-et-loire.famillesrurales.org/>

Courriel : conso.maine-loire@famillesrurales.org

Courriel: fd.maine-loire@famillesrurales.org

Standard ouvert du lundi au vendredi de 09H00 à 13H00

Objectifs : Défense et intérêt des familles. Organisme de formations BAFA. Organisme défense des consommateurs. Demande de micro crédit, point conseil budget. Soutien aux accueils de loisirs Familles Rurales en milieu rural. Cinéma /balad'images (diffusion de film sur certaines communes). Point médiation numérique.

DEFENSE DES LOCATAIRES

Direction Départementale des Territoires

Service Construction Habitat Ville

Unité Habitat Privé et Public

Commission Départementale de Conciliation

15 bis, rue Dupetit-Thouars

49047 ANGERS cedex 01

Tél. 02 41 86 63 19

Mail : ddt-commission-conciliation@maine-et-loire.gouv.fr

Site : www.maine-et-loire.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Urbanisme-amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Logement-Habitat/Litiges-Locatifs

Objectifs : La Commission Départementale de Conciliation (C.D.C.) a pour objet de concilier les parties en litige ; elle offre la possibilité au bailleur et au locataire pour sa résidence principale de se rencontrer et de rechercher ensemble une solution au conflit qui les oppose sans s'adresser au juge.

Pour déposer une demande, vous avez 3 possibilités :

- Demande adressée en recommandée avec avis de réception
- Courriel au secrétariat de la CDC : ddt-commission-conciliation@maine-et-loire.gouv.fr
- [Commission de conciliation du maine et Loire : Litiges Locatifs - Logement - Habitat - Urbanisme, Paysage, Accessibilité, Construction, Logement - Actions de l'État - Les services de l'État en Maine-et-Loire](#)
- Demande en ligne sur le site : "www.maine-et-loire.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Urbanisme-amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Logement-Habitat/Litiges-Locatifs" rubrique "comment saisir la commission départementale de conciliation"

Association Force Ouvrière consommateurs (AFOC 49)

Bourse du travail

14 Place Louis Imbach

49100 Angers

Tél : 02.41.25.49.60

Courriel : udfo49@force-ouvriere.fr ou afoc49@gmail.com

Site : www.fo49.fr

Horaires : du lundi au vendredi 08h15 à 12h30/ de 13h30 à 17h30

permanence : jeudi matin de 09h00 12h30

Accueil spécifique salarié de l'Artisanat et des très petites entreprises : le lundi de 14h à 17h ou sur rendez-vous

Objectifs : L'AFOC est une association de défense des consommateurs initiée par la Confédération Force Ouvrière,

Cette association a essentiellement pour objet de contribuer à la protection et à la promotion des intérêts de l'ensemble des consommateurs et des locataires. En Maine et Loire, l'AFOC a notamment des élus dans les conseils d'administration des bailleurs sociaux.